



## REINSCRIPTIONS - MODE D'EMPLOI

- 1- Prenez soin de consulter tous les documents relatifs à la saison prochaine sur votre Espace Membre de [www.parisjeanbouin.fr](http://www.parisjeanbouin.fr), rubrique « Réinscription 2025-2026 »

*A l'issue du processus de réinscription, en cliquant sur « valider ma commande », vous acceptez les conditions générales consultables sur ce mode d'emploi et sur la plaquette tarifaire « Cours Collectifs 2025-2026 », ainsi que l'organisation des cours telle qu'elle est détaillée dans les documents « Courrier de Réinscription » et « Calendrier Prévisionnel »*

- 2- Connectez-vous sur votre espace personnel du site de réservation, rubrique « mes démarches » pour choisir la formule qui vous convient

*Si vous réinscrivez plusieurs membres d'une même famille, il vous faudra vous connecter successivement sur l'espace personnel de chacun d'eux pour pouvoir procéder à leurs inscriptions respectives*

- 3- **Attention : les 2 étapes suivantes sont impératives pour que votre réinscription soit prise en compte :**

**a) Après avoir cliqué sur la formule choisie, vous recevrez immédiatement un mail récapitulatif incluant un lien intitulé « Choisissez les horaires de cours qui vous conviennent » sur lequel il vous faudra cliquer :**

- Indiquez 2 à 3 possibilités parmi les tranches horaires proposées : c'est la condition impérative pour que nous puissions vous proposer le groupe le plus homogène possible
- Vous pouvez indiquer vos préférences parmi ces tranches horaires (préférence n°1, n°2, n°3) dans la rubrique « Commentaires »
- **Ne modifiez pas et ne réduisez pas les tranches horaires telles qu'elles sont proposées sur le formulaire. Il ne nous est pas possible de vous garantir un horaire défini au sein des tranches horaires indiquées. Le club se réserverait le droit de vous retourner votre inscription au mois de septembre au cas où les choix indiqués seraient trop restreints pour trouver un groupe correspondant à votre profil et/ ou celui de votre enfant.**
- Les groupes étant intégralement recomposés chaque saison, vous et/ou votre enfant ne serez pas forcément au même créneau horaire d'une année sur l'autre, même si vous avez coché la même tranche horaire.
- Si vous souhaitez mentionner d'autres préférences plus précises (affinités, moniteur...), nous nous efforcerons de vous satisfaire mais nous ne pouvons en aucun cas vous le garantir, l'homogénéité des groupes étant notre priorité absolue et la condition incontournable de la qualité que nous vous proposons au sein de notre structure d'enseignement.
- Tout ajout ou toute modification des mentions sera inopposable au Paris Jean Bouin.

**b) Joignez l'intégralité de votre règlement (cotisation + cours).**

- Vous pouvez profiter du paiement en ligne ou régler par chèque ou carte bleue

- 4- Vous devrez joindre à votre inscription un certificat médical pour la pratique du tennis ou le remettre à votre moniteur dès la 1<sup>ère</sup> séance.

- 5- **Si vous souhaitez inscrire en cours un nouveau membre de votre famille (enfant ou adulte) qui ne faisait pas partie de notre structure d'enseignement cette saison, contactez notre secrétariat pour prendre un rendez-vous d'évaluation avant de procéder à toute autre démarche.**

**Attention :** Les inscriptions seront ouvertes aux nouveaux membres début juin  
A cette date, sans le dossier complet de réinscription de votre part, votre place sera considérée comme vacante, et nous ne pourrons plus garantir votre réinscription.